

Image not found or type unknown



Salaire réceptionniste de nuit hôtel.

Par **Bixou66**, le **27/02/2014** à **11:41**

Bonjour tout le monde j'aurais une question au sujet d'une proposition de contrat saisonnier reçue récemment et j'aimerais tout simplement savoir à quel salaire je peux prétendre sachant que c'est un poste de réceptionniste de nuit et que je ne suis que très peu renseigné sur les taux horaires de nuit. Voici pour l'instant le peu de précisions que j'ai pu avoir par l'employeur :

Roulement de 3 nuits, 3 jours de repos
165h/mois
Smic + HS

Je vous remercie par avance.

Par **P.M.**, le **27/02/2014** à **17:28**

Bonjour,
Il conviendrait de vous référer à la Convention Collective applicable...